

Caractéristiques des initiatives axées sur l'écosystème

Les initiatives axées sur les écosystèmes présentent plusieurs caractéristiques communes, bien qu'elles diffèrent quant à leur portée, à leur échelle et à leur participation. Elles sont gérées selon une approche écosystémique qui tient compte de toutes les composantes de l'écosystème, soit l'air, l'eau, les terres et les êtres vivants. Les initiatives reconnaissent aussi l'interaction et l'interdépendance des enjeux sociaux, économiques et environnementaux. Les décisions s'appuient sur la science ainsi que sur les connaissances locales et le savoir ancestral. Axées généralement sur des problèmes environnementaux connus, les initiatives font appel au partenariat entre les gouvernements, le secteur privé et les organisations non gouvernementales et mettent à contribution les collectivités dans la détermination des problèmes ainsi que dans la planification, la surveillance et la gestion des activités à l'échelle communautaire. Elles englobent des recherches scientifiques et des activités de surveillance, l'amélioration de la qualité de l'air et de l'eau, la réduction de l'exposition aux substances toxiques, la conservation des aires d'intérêt écologique, le rétablissement des espèces en péril, la lutte contre les espèces exotiques, l'élaboration de stratégies en matière d'utilisation durable des ressources en eau et la coordination des programmes relatifs au changement climatique.

Résultats environnementaux

Les initiatives axées sur l'écosystème produisent des résultats environnementaux tangibles. Celle des Grands Lacs a donné lieu à l'assainissement du port de Collingwood (un secteur préoccupant sur la baie Georgienne), à la réduction de 71 p. 100 de sept substances toxiques d'intérêt prioritaire, à la protection de 9 000 hectares de milieux humides et de 700 kilomètres de littoral, ainsi qu'au rétablissement du faucon pèlerin et du pygargue à tête blanche. Le Plan d'action Saint-Laurent, pour sa part, a permis de réduire de 96 p. 100 les effluents toxiques déversés par 50 établissements industriels prioritaires et de protéger 12 000 hectares d'habitats fauniques. Et grâce au Plan d'action du Fraser (1991-1998), on est parvenu, entre autres, à réduire de 95 p. 100 les rejets annuels dans l'environnement de produits de préservation du bois à usage industriel et à améliorer la gestion de près de 1 375 hectares de milieux humides et de 6 344 hectares de milieux secs.

Gestion des ressources naturelles

L'exploitation des ressources naturelles constitue depuis longtemps le pilier de l'économie canadienne. Depuis les deux dernières décennies, on assiste à des changements importants dans la gestion des ressources naturelles au pays. Des ressources comme les forêts, les métaux et les minéraux étaient autrefois gérées de façon à assurer un rendement élevé. D'autre part, la

Table ronde sur la gestion des terres exploitables

À l'île-du-Prince-Édouard, la table ronde du secteur privé sur la gestion des terres exploitables constitue un échantillon représentatif des intérêts agricoles, forestiers, aquicoles et environnementaux ainsi que de ceux du secteur du tourisme, des municipalités et de la population rurale non agricole. Après avoir tenu compte des points de vue des décideurs concernant les terres exploitables, la Table ronde a élaboré une stratégie d'utilisation de ces terres. Au nombre des mesures de changement figurent les codes de bonne pratique dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie, la « certification verte » pour attester que les produits alimentaires et forestiers sont cultivés et transformés de façon durable, la conservation des sols, le contrôle des pesticides, la protection des cours d'eau, la surveillance de la qualité de l'eau, la préservation de la biodiversité ainsi que des politiques liées à la gestion forestière, aux terres publiques et aux instruments économiques.

Le Prix d'excellence pour l'intendance des forêts

Le Prix d'excellence pour l'intendance des forêts vise à encourager une appréciation et de meilleures connaissances au sujet des bonnes pratiques d'intendance, des pratiques de foresterie durable et de la conservation de la biodiversité dans les forêts canadiennes, en récompensant les efforts remarquables des travailleurs forestiers, des propriétaires de lots boisés, des organismes de conservation et d'autres personnes qui travaillent sur le terrain. Le programme a été élaboré par Habitat faunique Canada en collaboration avec le Service canadien des forêts et d'autres groupes nationaux et provinciaux.